

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (2001)
Heft: 544

Artikel: Le canton de Genève : lieu de rencontre et de coopération transfrontalière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

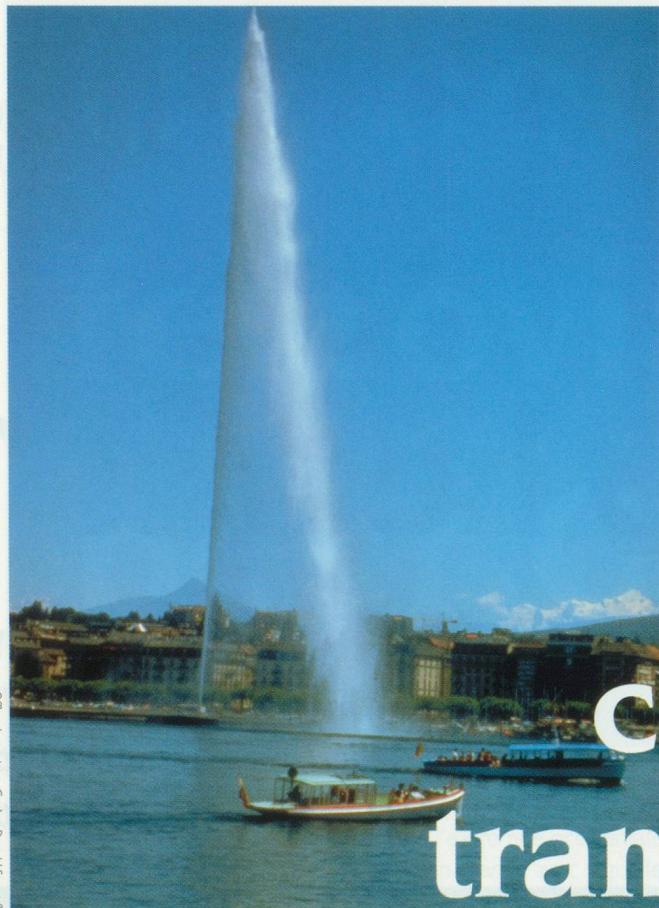
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Office du tourisme Genève Donald Sumpfi

Jet d'eau, Mont-Blanc, bateau

Le Canton de Genève avec ses 45 communes et ses 415.000 résidants permanents constitue le cœur de l'espace franco-valdo-genevois constitué du pays de Gex, du district de Nyon et du Genevois Haut-savoyard qui comporte quelque 200 communes et près de 700.000 habitants.

Genève, autrefois la plus peuplée des villes suisses, est maintenant dépassée par Zurich mais compte plus d'habitants que Bâle, Berne ou Lausanne.

La population du Canton se répartit entre environ 260.000 personnes ayant la nationalité suisse, 120.000 Européens et 35.000 provenant d'autres pays, ce qui place la ville en tête pour sa proportion d'étrangers avec quelque 80 nationalités.

La spécificité des activités genevoise est l'importance des travailleurs frontaliers qui est de l'ordre de 30.000 et le nombre élevé des travailleurs étrangers qui approche les 94.000.

Le chômage est faible puisqu'il dépasse à peine 4 % de la population résidant dans le canton soit environ 8.500 personnes alors que l'on dénombre environ 13.000 demandeurs d'emploi.

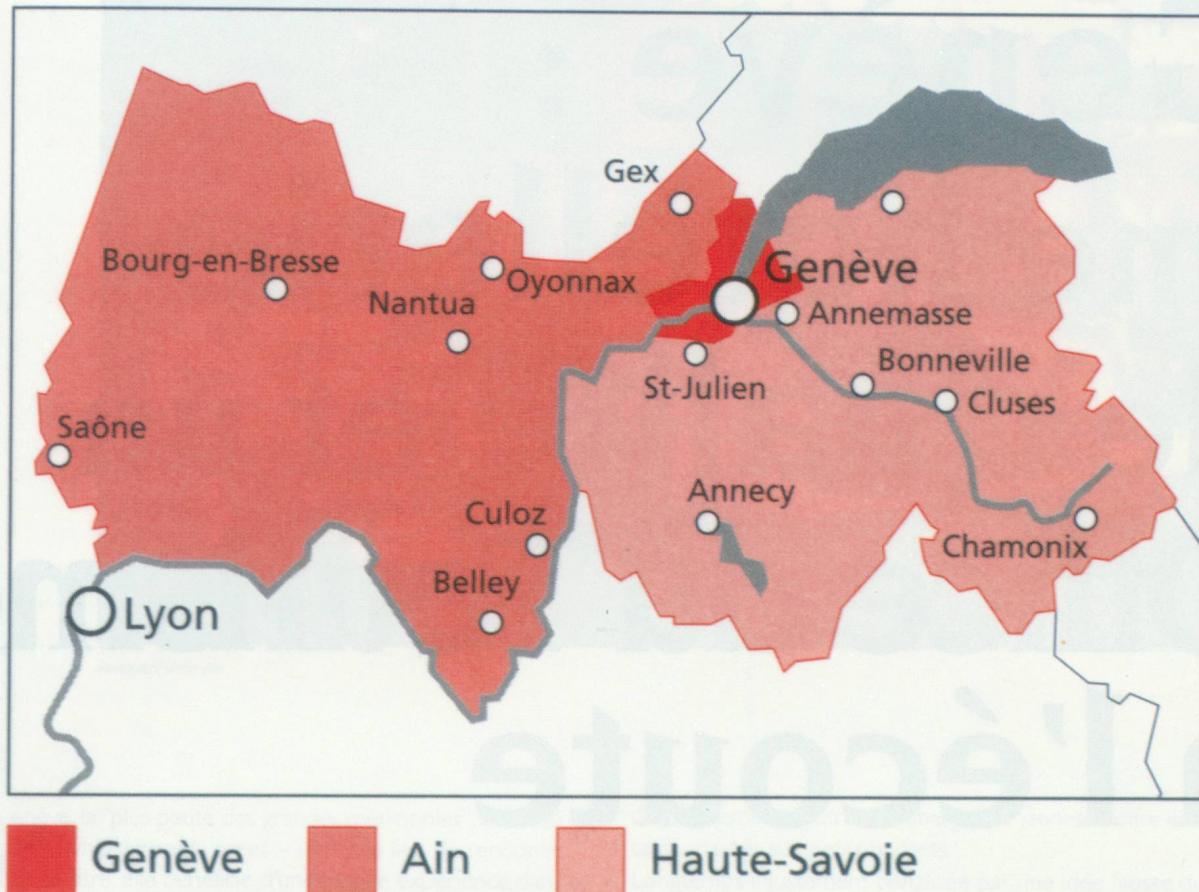
Le Canton de Genève lieu de rencontre et de coopération transfrontalière

La Genève internationale des représentations diplomatiques, des organisations non gouvernementales et des organisations internationales et de leur famille représente environ 29.000 emplois.

Le Canton de Genève importe beaucoup plus qu'il n'exporte. Pour le dernier trimestre 2000 en effet il a importé des marchandises pour 642 millions de francs suisses alors qu'il exportait pour 361 millions seulement.

Genève offre de nombreuses possibilités aux jeunes diplômés à la recherche d'emplois qualifiés. En effet, le secteur international représente 20 % des emplois, et les sociétés multinationales recherchent en permanence des candidats polyvalents, flexibles, motivés, faisant preuve d'ouverture d'esprit et prêts à se déplacer. Elles disent avoir des difficultés à trouver sur le marché du travail des professionnels de l'informatique, et des candidats ayant la maîtrise de plusieurs langues, notamment anglais, français, allemand, ce que la formation actuelle semble ne pas avoir suffisamment pris en compte. (1)

(1) la lettre du CES n° 21



Depuis ces dix dernières années, de nombreuses organisations participent à la promotion du bassin Lémanique, de même, de très nombreuses personnes s'attachent à développer une conscience Lémanique par dessus les frontières en s'adressant aux populations de deux départements français (Ain et Haute-Savoie) et de trois cantons suisses (Vaud, Valais et Genève) qui regroupent deux millions et demi d'habitants issus d'une même culture. Elles constituent maintenant de véritables forces transfrontalières de proposition et d'action capables d'analyser, de renforcer, de développer et de valoriser les atouts d'un ensemble géographique que les aléas de l'histoire ont partagé.

Du côté des officiels, des élus ont formé des institutions de coopération comme le Conseil du Léman ou la communauté de travail des alpes occidentales COTRAO, ou encore des organisations relationnelles comme le Groupe de Concertation des Cantons Suisses Frontaliers à la France.

Les gouvernements ont été les premiers à se soucier de coopération transfrontalière en créant dès 1974 le Comité Régional Franco-Genevois composé des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et du Canton de Genève sous la co-présidence du Préfet de la Région Rhône-Alpes et du Conseiller d'Etat Genevois responsable des affaires extérieures.

Les deux projets d'envergure du CRFG sont :

- Le développement d'un pôle économique transfrontalier autour de l'aéroport.

- L'aménagement du périmètre de la gare d'Annemasse, plaque tournante des transports régionaux (route, rails, transports publics).

Des associations de terrain se sont formées spontanément ici ou là à l'initiative de personnes privées ou de communes et se sont parfois spécialisées dans des domaines précis comme la défense des travailleurs frontaliers, l'environnement, le tourisme, l'éducation ou la sauvegarde du Léman.

Ces diverses organisations prouvent si besoin est que la région a mûri, que les frontières ne constituent plus un obstacle au rapprochement des populations.

L'AGEDRI, Association Franco-Valdo-Genevoise pour le Développement des Relations Interrégionales créée en 1985 pense qu'une coordination de toutes ces initiatives est maintenant nécessaire.

La Confédération réunit aujourd'hui 26 cantons.
Les langues pratiquées par la population sont :

L'allemand 73.5 %	Le français 21 %
L'italien 4.5 %	Le romanche 1 %